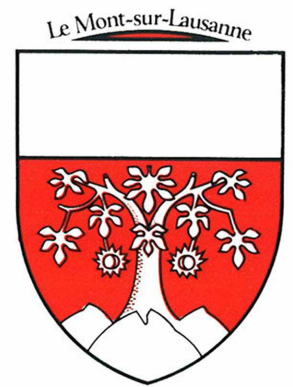


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression : Impression offset J.-P. Hauswirth, le Mont

## LES DERNIERS REFLETS DU LÉGISLATIF 1975

Le Conseil communal a tenu séance le 8 décembre à 20 h. 15 sous la présidence de M. Rémy Vaucher, son Président.

Après avoir accepté le procès-verbal de la séance précédente ainsi que l'ordre du jour de celle-ci, le Conseil a entendu un hommage à M. André Belet, ancien syndic décédé des suites d'un accident de travail survenu le 29 novembre dernier dans sa forêt du Serget. Cet hommage était dû à M. le Syndic Rauschert qui retraça la fructueuse carrière du défunt qui fit son entrée au Conseil communal en 1938, devint municipal en 1946 et Syndic de 1950 à 1969. C'est après avoir accompli une nouvelle législature comme conseiller communal qu'il renonça à tout mandat politique en 1973. Sur le plan militaire, M. Belet avait atteint le grade de capitaine de cavalerie.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de M. André Belet, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers passèrent à l'élection du bureau du Conseil communal pour 1976 et élirent les personnes suivantes :

Président :	M. Rémy Vaucher par 49 voix sur 49
1er vice-président :	M. Benjamin Burri par 47 voix sur 47
2ème vice-président :	M. Charles Corbaz par 47 voix sur 47
Scrutateurs :	M. André Bonzon par 50 voix sur 51
	M. Robert Chabloz par 50 voix sur 51
Scrutateurs suppl. :	M. André Ravessoud 49 voix sur 49
	M. Philippe Chappuis 48 voix sur 49

Puis le Conseil examina les demandes de crédits supplémentaires qui furent toutes acceptées sans discussion et à l'unanimité des personnes présentes. On passa ensuite à l'examen du budget de la Commune pour 1976 qui fut accepté à l'unanimité après que quelques Conseillers eurent posé des questions à la Municipalité. Au nombre de celles-ci, signalons les interventions en faveur de la création d'une déchèterie communale pour les déchets organiques provenant des jardins. La Municipalité étudiera cette question dont une judicieuse solution aurait l'avan-

tage de diminuer le tonnage des ordures ménagères qui atteint 54 tonnes par mois et dont l'incinération et le transport coûtent cher.

Le Conseil décida, au vote au bulletin secret, d'accorder la bourgeoisie de la Commune du Mont à M. Denis Debraine,

Lors des communications de la Municipalité et des propositions individuelles, M. Jean-Jacques Belet, Municipal des écoles, renseigna le Conseil sur l'état d'avancement des travaux de la halle de gymnastique et de la piscine. Lors des adjudications, la Municipalité a attribué en priorité, les travaux à des entreprises domiciliées dans la Commune et dirigées par des personnes résidant au Mont-sur-Lausanne. Actuellement le gros-oeuvre de maçonnerie est pratiquement terminé. Sa réalisation a nécessité la mise en place de 1'500 m<sup>3</sup> de béton, 200 tonnes d'acier et 350 m. de tuyaux en ciment. Le montant total des travaux adjugés pour l'instant est conforme aux prévisions financières malgré quelques dépenses supplémentaires imprévues tels les 1'600 m<sup>3</sup> de tourbe qu'il a fallu extraire lors des terrassements et remplacer par du tout-venant.

M. le Syndic Rauschert signala que le nombre d'habitants de la Commune s'élevait à 3'026 à fin novembre et que le cap des 3'000 avait été franchi le 7 octobre dernier avec la naissance d'une petite fille dont les parents habitent Le Mont-sur-Lausanne.

Enfin, donnant suite à une intervention d'un Conseiller, la Municipalité a organisé une petite réception en l'honneur des citoyennes et citoyens de la Commune ayant atteint leur majorité en 1975. Ces jeunes gens sont au nombre de 39 et 22 ont répondu à l'invitation de nos Autorités qui les ont reçus à l'Auberge communale et leur ont remis un souvenir.

M. le Président leva la séance vers 22 h.30 après avoir salué la présence de M. Marcel Diserens, Municipal qui prenait à nouveau part aux travaux du Conseil après une absence prolongée due à un grave accident.

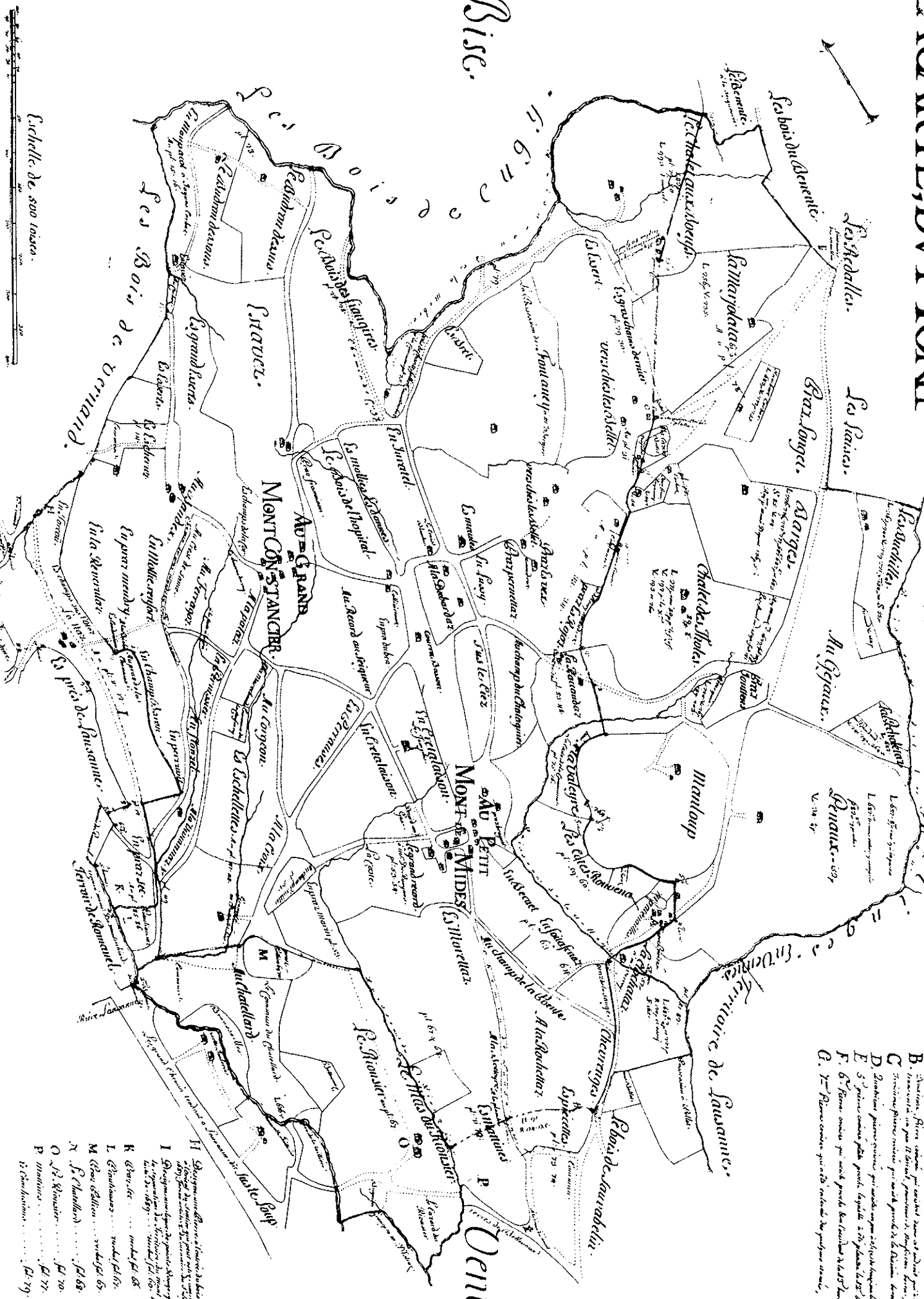
# LA CARTE, DU MONT

Orient.

P. S. P. A.

- A. Papiers blancs, crèmes, roses, bleus, verts, etc. etc. etc.
- B. Cartes, albums, etc. etc. etc.
- C. Machines à écrire, etc. etc. etc.
- D. Machines à coudre, etc. etc. etc.
- E. Machines à tricoter, etc. etc. etc.
- F. Machines à tisser, etc. etc. etc.
- G. Machines à filer, etc. etc. etc.

Echelle de 500 toises.



I. ...  
 K. ...  
 L. ...  
 M. ...  
 N. ...  
 O. ...  
 P. ...

## † ANDRÉ BELET 1911-1975

Vendredi 5 décembre, nous avons rendu les derniers devoirs à Monsieur André BELET, ancien Syndic, décédé tragiquement des suites d'un accident de travail survenu le 29 novembre dans sa forêt du Serget.

Né le 24 mars 1911, M. Belet fréquenta les classes primaires du Mont jusqu'à l'âge de 15 ans, puis l'école supérieure de Commerce durant 2 ans.

Seul garçon de la famille, et bien qu'attiré par les études, il se consacra au domaine familial après avoir suivi les cours de l'Ecole de Marcelin et du Technicum agricole de Lausanne.

Amoureux du cheval, il fit son service militaire dans la cavalerie; officier pendant la mobilisation 1939-1945 il atteignit le grade de capitaine.

C'est en 1938 qu'il fit son entrée dans la vie politique de notre Commune.

Conseiller communal de 1938 à 1945, municipal dès 1946 puis Syndic de 1950 à fin 1969, il mit fin à son mandat en 1973, après avoir accompli une nouvelle législature comme Conseiller communal.

Doué d'une capacité de travail extraordinaire, en plus des multiples fonctions qu'il assumait dans ses commissions et comités touchant au domaine de sa profession et de sa tâche de Syndic, il cultivait avec compétence son domaine du Serget. Il appréciait particulièrement le fait de se retrouver seul pendant ses travaux agricoles afin de réfléchir aux problèmes que lui posaient ses nombreuses responsabilités. Par la vivacité de son esprit, M. Belet était tout de suite au milieu du problème posé; il en décelait immédiatement les avantages et les dangers.

Il donna vraiment le sens et la mesure du développement de notre Commune. Farouchement opposé à une extension trop rapide, son souci principal était de pouvoir contrôler ce développement afin que les autorités puissent toujours maîtriser la situation. Avec quelques années de recul, nous ne pouvons qu'approuver cette politique et apprécier à sa juste valeur l'oeuvre de M. Belet.

Il y a lieu de relever le rôle particulièrement important que joua le défunt dans sa fonction de Président du Syndicat d'améliorations foncières N° 17 (Autoroute Lausanne - Simplan) pour la défense des intérêts de notre Commune.

Pendant les vingt années que dura sa fonction de Syndic, il fut parfois en butte à une forte opposition. Son caractère de lutteur obstiné, trempé et endurci par les multiples épreuves qu'il eut à endurer, le faisait se complaire dans cette ambiance de contradiction.

Il appréciait la discussion et l'opposition si vives fussent-elles, et alors, il mettait toute sa facilité d'élocution et son pouvoir de persuasion au service de sa volonté de convaincre ses adversaires du moment. Les critiques, si déprimantes puissent-elles être, le laissaient apparemment indifférent, tant il était certain du bien-fondé de ses convictions.

Attaché profondément aux choses de la terre, magistrat clairvoyant, compétent et dévoué, Monsieur André Belet a bien servi son pays et sa commune.

Nous en garderons un souvenir fidèle et reconnaissant.

*Pour la Municipalité  
Ph. RAUSCHERT*

## AVEC NOS POMPIERS

Durant l'année écoulée, le premier échelon du corps des sapeurs-pompiers est intervenu 12 fois pour débuts de sinistres, inondations ou autres dommages. D'autre part, un piquet a été mis en service pour les promotions scolaires, l'Abbaye et la Fête Nationale.

### LIBERATIONS:

Le plt Raymond Corbaz a demandé d'être libéré de ses fonctions le 31 décembre 1975 après 23 ans d'activité dans le corps, dont 13 ans à l'Etat-major. Le sapeur René Meylan est également libéré au 31 décembre pour limite d'âge après 22 ans de service. A ces deux collaborateurs vont nos plus vifs remerciements pour tout leur travail et leur dévouement au service de notre Commune et des ses habitants.

### MUTATIONS:

Dans sa séance du 24 novembre 1975, la Municipalité a promu au grade de plt (adjudant du corps) le Lt Michel Rauschert, ainsi que les lts Alain Baudin et François Corbaz. Nos vives félicitations à ces trois officiers pour leur promotion.

### GALONS D'ANCIENNETE:

Ont obtenu les galons d'ancienneté pour 18 ans de service; plt Roger Menétrey, four Henri-Charles Brun, sap. René Bigler.

Pour 14 ans de service, sgt Robert Chabloz, sap. André Anneler, sap. Pierre Laedermann, sap. Jean-Paul Baud.

Pour 10 ans de service, plt Michel Rauschert, sap. Jean Menétrey, sap. René Delacrétaaz.

### RECRUTEMENT:

Les jeunes gens nés en 1956 qui désirent faire partie du corps des sapeurs-pompiers peuvent s'inscrire du 20 au 31 décembre 1975 auprès du commandant, tél. 33 15 72.

### RAPPEL:

La Commission du feu et l'Etat-major rappellent à toute la population de notre Commune qu'en cas de feu ou autres dommages naturels de téléphoner au N° 18 en signalant l'endroit exact du sinistre ainsi que le nom du sinistré.

*L'Etat-major  
Le Cdt: R. ANNEN*

## NOUS SALUONS ET FÉLICITONS...

... MADAME ET MONSIEUR MARCEL RAUSCHERT

mariés depuis le 18 décembre 1915, et qui fêtent ainsi leurs Noces de diamant.



Si nous honorons au Mont nos jubilaires,  
Les noces d'or et tant de nonagénaires,  
Des couples à féliciter, nous en avons peu  
Qui peuvent fêter soixante ans de vie à deux.

Votre Municipalité est heureuse,  
Puisque nous vous voyons, chose merveilleuse,  
Conservant une si intense activité,  
Travaillant toujours sans gros soucis de santé.

Tant d'autres, à votre âge, se laisseraient vivre,  
Mais c'est contraire à votre tempérament.  
Vous savez que le seul moyen de survivre,  
C'est d'occuper esprit et mains, intensément.

Vous avez droit à notre reconnaissance,  
Pour avoir su si bien instruire vos enfants,  
En leur inculquant, dès leur adolescence,  
Les principes de justice et de dévouement.

Toujours généreux pour la chose publique,  
Surtout dévoués sur le plan politique,  
C'est à la somme de vos vertus qu'on le doit  
De saluer vos deux fils, deux syndics vaudois.

*Bgd.*

*Alors, à vous deux, heureuses noces de diamant.  
La Municipalité*



... ARIANNE CHEVILLAT, née le 7 octobre 1975

A Ho ? C'est moi la nouvelle citoyenne,  
Ravie de saluer Montains, Montaines,  
Ici en compagnie de mon frère Thierry,  
Avec ma grande soeur Céline qui sourit...  
Notre papa, en annonçant ma naissance,  
Ne savait pas qu'il y aurait coïncidence:  
Entre trois mille Montains par ma présence.

Citoyenne, me voilà déjà par le coeur,  
Heureuse d'entrer dans ce monde de bonheur.  
En naissant, j'ignorais que j'étais élue  
Vedette, et qu'à moi était dévolue,  
Innocente de l'évolution du Mont  
La prime qu'avait décidé en séance,  
La Municipalité pour ma naissance.  
A vous tous, Montains, va ma reconnaissance,  
Touchée de toutes vos considérations.

*Bgd.*

...MADAME JULIA PAHUD-GUILLEMIN

née le 2 novembre 1885, heureuse de fêter ses 90 ans à  
la "Paix du Soir" le 3 novembre dernier, avec la présence  
de MM. Florent Corbaz et Charles Lavanchy, municipaux,  
et entourée de sa famille, de ses 50 compagnes, de MM.  
Olivier, pasteur et Genoud, aumônier de cette Maison de  
Retraite, ainsi que des "Soeurs de St-Vincent".

Mariée en 1910, déjà veuve en 1918 avec 2 enfants, elle  
se remaria, donnant naissance à trois autres enfants.  
Elle est aujourd'hui à la tête d'une famille de 11 petits-  
enfants et de 11 arrière petits-enfants.

En pleine possession de ses moyens, elle compte arriver  
à cent ans. Bonne route, Mme Pahud, et beaucoup de  
printemps encore.

*La Municipalité.*



## VOEUX

*La Municipalité et le rédacteur présentent à toutes et à  
tous leurs voeux les meilleurs pour 1976 et espèrent que*

*la reproduction de la carte du Mont établie en 1972 et re-  
produite en page intérieure donnera la possibilité d'en  
faire un tableau apprécié.*